

# Kérato-conjonctivite épidémique

Mise à jour  
27/11/2024Autres dénominations  
Adénovirus

Informations relatives à  
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Psychiatrie

## Epidémiologie

### Agent infectieux

Adénovirus

---

### Réservoir

Homme

---

### Mode de transmission



Par contact direct avec les sécrétions oculaires de personnes infectées



Par contact indirect avec des objets contaminés (mains)

---

## Période d'incubation

5 à 12 jours, en moyenne 8 jours

---

## Durée d'infectiosité

Jusqu'à 14 jours après le début des symptômes

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Mesures Additionnelles Contact

---

## Placement



Chambre individuelle



Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe)

---

## Durée des mesures



Pendant la durée de l'infection, au maximum 14 jours après le début des symptômes cliniques

---

## Suivi microbiologique

-  Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCi
- 

## Soins de base

-  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
- 

## Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  -  Privilégier le matériel à usage unique
- 

## Transport

-  Vêtements propres
  -  Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
  -  Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
-

## Circulation

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
  -  Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
  -  Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
- 

## Visiteurs

-  Ne pas s'asseoir sur le lit
  -  Désinfection des mains en sortant de la chambre
  -  Surblouse seulement si participation aux soins
- 

## Transfert/sortie

-  Avertir le service/l'établissement de soins de destination
- 

## Mesures en cas d'épidémie

-  Cohortage possible lors d'épidémie
  -  Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV
-

# Mesures de protection/prévention pour le personnel

## Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

---

## Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

---

## Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat



Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

---

## Masque de soins



Non en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

---

## Lunettes de protection

- > Non en systématique
- > A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

---

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins

- > Utiliser le détergent/désinfectant usuel
- A la levée des Mesures Additionnelles :**
- > Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
  - > Eliminer le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
  - > Conserver le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

---

### Lit et literie

- > Utiliser les sacs à linge usuels
- > Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- > Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

**A la levée des Mesures Additionnelles :**

- > Changer le lit et la literie
-

## Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

### A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
  -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
  -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
  -  Trempage du rideau de la salle de bains
- 

## Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

### Déclaration au médecin cantonal

-  Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour
-